



THEME

PRÉVENTION DES PERTES EN TRANSPORT MARITIME DE CARGAISON.



09 et 10
Décembre
2022

300.000F HT
par participant

Golden Tulip Diplomate Cotonou

MODULES

1

Fonction de prévention des pertes.

2

Règlements des Clubs

3

Mesures renforcées prises par les Clubs Internationaux en ce qui concerne la qualité de l'expédition.

4

Les canaux d'informations et de formations pour une prévention efficace.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Pédagogie interactive, participative; une série d'échanges entre les participants et les formateurs;
- Etude de cas pratiques pour chaque module;
- En fin de session, une attestation de formation sera délivrée.

LES PLUS DE LA FORMATION

- Mise en réseau des participants
- Des formateurs spécialisés et exerçant le métier (praticiens) ;
- De petits groupes d'activités de réflexion thématique ;
- Une formation par module séparé pour mieux cibler vos besoins et y répondre efficacement.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Intégrer les éléments essentiels de la prévention des pertes avec la souscription et les réclamations.
- Maîtriser les règles des assureurs (clubs, P&I, LLOYD) relatives aux normes de gestion des navires.
- Connaître toutes les prescriptions des assureurs maritimes pour la promotion d'un transport maritime de qualité.
- Comprendre les lignes directrices en matière de souscription relative à des expéditions sécurisées.
- Connaître la notion de navire désigné.

FORMATEUR

Angelo BENI,

Expert Evaluator sinistres cargaisons agréé près la Cours d'Appel de Cotonou et près de l'Association des Sociétés d'assurances du Bénin,
LLOYDS Marine Surveyor Certified.